

Région

Loire-Atlantique

Ses abeilles meurent, Julien Orain veut savoir et porte plainte

MORTALITES /// Apiculteur à Campbon, Julien Orain a porté plainte contre X après la découverte de dizaines de milliers d'abeilles mortes au pied de ses ruches. Pour lui, pas de doute, c'est l'insecticide Cruiser qui est en cause.

Julien Orain est un double actif, passionné d'apiculture depuis quatorze ans. Il possède environ 80 ruches et assure leur transhumance au printemps sur colza, l'été sur blé noir et le reste de l'année sur trèfles, ronces ainsi que sur toutes les fleurs. Au cours de la première quinzaine de mai, il est alerté par des dizaines de milliers d'abeilles retrouvées mortes au pied de ses ruches. Il prend les choses en main et raconte la suite. "Début juin, j'ai appelé les services vétérinaires (DSV). Le jour même, des agents ont prélevé des abeilles mortes et d'autres agonisantes, pour les faire analyser par la BNEVP (Brigade nationale d'enquête vétérinaire et phytosanitaire)." Ce service a été créé par Michel Barnier pour le suivi des intoxications aigües. La semaine suivante, la BNEVP et le SRPV (Service régional de protection des végétaux) ont enquêté auprès d'une cinquantaine d'exploitations de la zone de butinage, afin de recenser les cultures traitées et d'orienter les analyses. Mais pour le jeune api-

culteur, pas de doute, c'est le Cruiser qui est en cause.

Une plainte contre X

Soutenu par son syndicat, l'Udapl (Union des apiculteurs de Loire-Atlantique), Julien Orain poursuit : "J'ai alerté tous les services, j'ai écrit à la chambre d'Agriculture, qui ne m'a pas répondu. Dans ce dossier, l'Unaf (Union nationale de l'apiculture française) s'est portée partie civile à mes côtés et avec l'Union des apiculteurs de Bretagne et des Pays-de-la-Loire, j'ai décidé de porter plainte contre X." Objectif : monter un dossier de réclamation à charge contre l'insecticide et faire pression sur Syngenta pour que ce produit soit retiré du marché. "J'ai peur que l'enquête soit édulcorée et ne donne rien. C'est pourquoi je fais appel à un scientifique indépendant qui va procéder à des analyses sur la base de contre-prélèvements."

Le flou autour du Cruiser

La semaine dernière, Julien Orain a participé à une réunion sur le sujet au ministère de l'Agriculture. Il n'en est pas ressorti grand-chose et les apiculteurs aimeraient être fixés une bonne fois pour toutes. Un éventuel renouvellement de l'autorisation du Cruiser sera décidé à l'automne mais entre temps, son utilisation vient d'être interdite. Auparavant, l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) devra se prononcer sur la question dans un rapport attendu vers oc-



"Entre la reconstitution du chetpel et l'anticipation des futures pertes hivernales, c'est toute l'activité des ruches qui est perturbée" lance Julien Orain.

tobre ou novembre. Julien Orain ne comprend pas : "Michel Barnier a décidé de ne pas décider et maintenant, il n'est plus ministre de l'Agriculture." Son successeur hérite d'un dossier brûlant. L'UNAF dénonce une "supercherie". Ayant toujours contesté la crédibilité de l'AFSSA, elle estime "inadmissible d'utiliser l'ensemble des ruches françaises pour évaluer la toxicité d'un produit insecticide sur le terrain". Se pose donc la question de la poursuite du comité de suivi post homologation Cruiser. "De nombreux petits ruchers sont décimés sur le département et un tiers des ruches sont fortement atteintes, avec d'importantes dépopulations de butineuses" lance Julien Orain. Avis confirmé par Loïc

Leray (Puceul), président de la Fédération des apiculteurs de Bretagne et Pays-de-la-Loire. "Une quinzaine d'apiculteurs du département ont constaté les mêmes symptômes de dysfonctionnement dans leurs ruches, mais peu ont porté plainte car beaucoup ont baissé les bras." Julien Orain conclut : "Toux ceux qui, comme moi, sont touchés en ont ras-le-bol. Je ne veux pas polémiquer avec les agriculteurs car nous avons besoin d'eux et eux ont besoin de nous."

Christian Evon

POUR EN SAVOIR PLUS
www.unaf-apiculture.info : le site de l'Unaf avec, sur la page d'accueil, un dossier complet intitulé "campagne antipesticide : les abeilles piquées au vif. Sur l'interdiction du Cruiser, lire page 22.